

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**N° 2016/54**  
**OBJET : SIGNATURE D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC GIRONDE HABITAT - AIRE DE**  
**SEDENTARISATION A CASTRES-GIRONDE**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 36

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 6 Avril 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 6 Avril 2016

La séance est ouverte

**Le 12 Avril de l'année deux mille seize à 18 h 30**  
à la technopole du site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	Mme DURAND	GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme EYL
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	A	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	A	
Philippe BALAYE	A		Nicolas PASETTI	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Marie BROSSIER	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	E	Mme BENCTEUX
Françoise BETES	E	M.LEMIRE	Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CLEMENT est élu secrétaire de séance.

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

**SIGNATURE D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE  
AVEC GIRONDE HABITAT  
AIRE DE SÉDENTARISATION A CASTRES GIRONDE**

**Vu** les statuts de la CCM et notamment son article 3 9° sur l'action sociale prévoyant la création, l'accès et la desserte, le financement et la gestion directe ou indirecte de l'aire d'accueil et des aires de sédentarisation sur le territoire communautaire ;

**Vu** la délibération 2015/114 du 15 décembre 2015 portant sur l'achat du terrain en vue de la réalisation d'une aire de sédentarisation des gens du voyage situé sur la parcelle B 732 à Castres Gironde ;

**Vu** le COPIL du 29 janvier 2016 définissant le projet d'habitat adapté situé à Castres Gironde ;

**Vu** le code rural et de la pêche, et notamment ses articles L451-1 et suivants, portant sur le bail emphytéotique de droit privé;

**Considérant** l'avis favorable du bureau ;

Considérant que la CCM s'est engagée dans la réalisation d'une aire de sédentarisation des gens du voyage, sur une parcelle boisée cadastrée B 732 à Castres Gironde.

Pour permettre aux familles installées sur cette aire de bénéficier de conditions décentes d'habitat, la Communauté de Communes de Montesquieu souhaite conclure avec Gironde Habitat un bail emphytéotique sur la parcelle B 732 à Castres Gironde.

Par ce bail, Gironde habitat s'engage à édifier et gérer des chalets en bois, avec une aire de stationnement pour les caravanes, afin d'accueillir 9 à 10 familles. A cet effet, Gironde Habitat va déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme correspondantes.

***Le Conseil de Communauté à l'unanimité:***

- 1°) Autorise** le Président à signer le bail emphytéotique qui sera établi entre Gironde Habitat et la CCM ;
- 2°) Autorise** le Président à mener toutes les démarches utiles et nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- 3°) Autorise** Gironde Habitat à déposer les autorisations afférentes à ce projet et à démarrer les travaux correspondants avant la signature dudit bail ;
- 4°) Inscrit** les crédits nécessaires au budget afférent.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 12 Avril 2016  
Le Président  
Christian TAMARELLE

**Document signé électroniquement**

